

COMPTE RENDU D'ACTIVITE ET RAPPORT MORAL 2004

Pour être d'actualité, et en raison de la date de l'assemblée générale (29 avril 2005), le compte rendu d'activité et le rapport moral doivent couvrir l'année 2004 et le premier trimestre 2005.

I. Compte rendu d'activité.

L'année 2004 et le premier trimestre 2005 ont été caractérisés par une activité intense, du fait de la réalisation, ou de la mise en chantier, de nombreux projets :

- ° L'ouverture du chantier de Bretigny-sur-Orge « Maison du chêne à quatre oreilles » (mai 2004)*
- ° L'ouverture de la « Maison de la Pergola » à Etampes (1^{er} septembre 2004)*
- ° L'ouverture du S.A.V.S. de Juvisy-sur-Orge (1^{er} septembre 2004)*
- ° L'ouverture du S.A.V.S. de Palaiseau (1^{er} octobre 2004)*
- ° L'ouverture du chantier de Massy « Maison d'Edma » (20 janvier 2005)*

Ces projets ont engendré, dès le début de l'année 2004, de multiples activités : démarches administratives, 6 réunions du conseil d'administration, réunions tous les deux mois avec les structures de soins concernées par les projets, réunions hebdomadaires de chantiers (Etampes, Bretigny-sur-Orge, Massy), 6 réunions importantes avec les services du conseil général (établissement des budgets, organisation des projets en cours, fonctionnement des structures), 14 réunions de bureau dont 6 en commun avec l'U.N.A.F.A.M. 91.

On doit ajouter à ce bilan une prospective, indispensable pour compléter à l'échelle du département de l'Essonne l'implantation de structures et services, 6 secteurs hospitaliers ne disposant pas encore de ces possibilités.

En particulier, des démarches ont été entreprises auprès de municipalités favorables à nos projets (Villemoisson, Longjumeau, Chilly-Mazarin, Ris-Orangis, Corbeil, Brunoy, Yerres). Parallèlement, 3 réunions significatives ont été organisées avec les responsables des 4 secteurs rattachés à l'Hôpital Sud-Francilien, ces secteurs représentant une part importante des projets à réaliser pour assurer une répartition équitable des moyens mis en œuvre par l'A.L.V.E.

Pour officialiser ce programme, des courriers ont été transmis au conseil général de l'Essonne, visant à rappeler cette nécessité de terminer un maillage départemental équilibré en structures d'accueil pour handicapés psychiques. Ces courriers doivent également permettre à notre association de prendre rang dans les projets à inclure dans le plan quinquennal en préparation.

Enfin, la création le 1^{er} janvier 2005 d'un « siège d'association » de l'A.L.V.E., a nécessité en amont, dès le 2^o trimestre 2004, des études circonstanciées, tant dans le domaine comptable qu'en ce qui concerne l'organisation pratique de ce siège, qui sera effectivement installé en mai 2005 dans des locaux spécifiques prévus à la « Maison du chêne à quatre oreilles ». Depuis le 1^{er} janvier 2005, le secrétaire général gère seul ce siège, dans l'attente d'une aide en personnel qui sera opérationnelle dès l'ouverture du foyer de Bretigny-sur-Orge.

L'ensemble des activités énumérées ci-dessus ne peut pas être détaillé dans ce rapport. Des documents descriptifs précis ont été produits pour les deux semestres 2004 par notre secrétaire général, Patrick GRAND, pour le suivi de son activité personnelle, qui en fait couvre l'intégralité des initiatives de notre association, même si d'autres membres de l'A.L.V.E. y ont participé.

La gestion des structures déjà fonctionnelles est assurée dans de bonnes conditions, si l'on se réfère à l'avis positif des usagers. Toutefois il ne faut pas oublier que la prise en charge journalière de personnes handicapées psychiques n'est pas aisée. Elle est faite d'imprévus permanents, de problèmes successifs très divers inhérents à la personnalité des résidents ou accueillis. Les bonnes réponses trouvées sont à porter au crédit d'intervenants dont il faut à nouveau souligner les qualités personnelles, la persévérance, et le dévouement.

II. Rapport moral.

Compte tenu de l'importance des réalisations, de la lourde gestion qu'elles ont imposée, et des bons résultats obtenus, le rapport moral doit être optimiste. Ceci résulte notamment de l'avis de tous nos partenaires, et observateurs extérieurs, qui se sont manifestés en nous exprimant leur satisfaction et leurs éloges au cours de la récente semaine de la santé mentale.

A plusieurs reprises, nous avons entendu des appréciations favorables :

- ° Parfaite entente et grande cohésion entre l'U.N.A.F.A.M. 91 et l'A.L.V.E. ;*
- ° Partenariat exemplaire entre les secteurs de soins hospitaliers et les équipes des foyers, résultat d'une reconnaissance partagée de la complémentarité du soin et du suivi social, dans l'aide apportée aux malades psychiques ;*
- ° Rapports suivis avec les services du conseil général, les élus, les municipalités, les services de la C.O.T.O.R.E.P., de l'aide sociale, et les partenaires « techniques » de nos projets, dans un climat de réflexion et de compréhension mutuelle .*

Tous ces aspects positifs sont la conséquence de l'état d'esprit qui anime de longue date l'A.L.V.E.. Les acquits qui en résultent doivent donc nous inciter à poursuivre notre activité dans ce même contexte.

Joël ROCHE, président de l'A.L.V.E.